

DOSSIER CANDIDATURE À L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION L'ATELIER DU BUGEY - COLLECTIF D'ARTISANS AINDINOIS

L'association a pour objet de mettre en réseau les artisans créateurs, artisans d'art et artistes, donner plus de visibilité aux objets conçus et produits localement et de manière artisanale tout en mettant en valeur leurs créateurs, leurs manières de travailler, leurs spécificités techniques ou artistiques. Elle s'attache à organiser des événements ponctuels permettant de regrouper la création locale et autre et de sensibiliser la population locale au travail d'artisanat.

L'adhésion est ouverte aux artisans créateurs, créateurs professionnels, artistes et auto-entrepreneurs Aindinois sélectionnés pour leur savoir-faire et la qualité de leur production.

Pour devenir membre de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission présentées. Le Conseil d'Administration se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion, selon les critères établis. Pour tout refus les raisons seront explicitement communiquées.

Pour limiter les effets de concurrence au sein du collectif, le CA étudie spécifiquement et se réserve le droit de refuser une demande si les créations présentent des similitudes avec celles d'un professionnel déjà membre.

L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

Rappel des critères d'adhésion d'un artisan créateur à l'Association

Pour devenir membre l'artisan doit obligatoirement:

- être un professionnel enregistré (SIRET, Kbis)
- être résident du département de l'Ain
- être fabricant des objets qu'il propose à la vente
- avoir lu et accepté les statuts, la charte éthique et le règlement intérieur de l'association
- avoir obtenu validation de sa candidature par le CA de l'association
- s'acquitter du montant annuel d'adhésion (après validation de la candidature) (deux tarifs au choix : 15€ par an pour l'adhésion classique / 25€ pour une super adhésion de soutien permettant à l'association d'être plus sereine face à ses frais de fonctionnement)

Le CA se réserve le droit de refuser une candidature si elle ne correspond pas aux critères de sélection définis dans le guestionnaire de validation de candidature.

Questionnaire d'adhésion:
Nom:
Prenom:
Nom d'entreprise :
Adresse (professionnelle si différente) :
N° de téléphone :
Adresse mail :
N° SIRET / SIREN :
Site internet / page facebook / Instagram :
Domaine d'activité :
ex: couture, illustration, bijoux, ameublement Faire figurer tous les domaines couverts par les créations proposées si il y en a plusieurs
ex: couture, illustration, bijoux, ameublement

Pourquoi je souhaite rejoindre le collectif :	
☐ J'ai pris connaissance et j'adhère aux statuts de l'association	
☐ J'ai pris connaissance et j'adhère aux statuts de l'association☐ J'ai pris connaissance et j'adhère à la charte de l'association	

Etude de la candidature du candidat par le CA

QUESTIONS À CONSIDÉRER PAR LE CA		OUI	NON
Les critères d'adhésion obligatoires prédéfinis sont-ils recandidat ?	emplis par le		
L'univers de cet artisan correspond-il à l'univers du colle	ectif ?		
La qualité du travail proposé est-elle à la hauteur des att ?	tentes du collectif		
Le travail de cet artisan entre-t-il en concurrence avec le membre de l'association?	e travail d'un autre		
si oui, lequel?			
Commentaires du CA :			
Conclusion du CA sur la candidature de NOM, PRÉNOM :			
APPROUVÉE	REFUSÉE		

Date, Signature des membres décisionnaires :